

## CDEN du 17 octobre 2016

### Présents :

- Préfet
- Vice-Président du Conseil Départemental
- DASEN
- SG DASEN
- IEN (Mme Dumont)
- DOSE
- FSU (5)
- UNSA (4)
- CGT (1)
- FCPE
- Représentants du Conseil Départemental
- Représentants des élus
- Associations complémentaires
- DDEN

**Petit explication introductive :** 4 jours avant ce CDEN, les membres du comité ont reçu le projet d'avenant à la convention annoncé par la Ministre de l'Education Nationale lors de sa venue à Aurillac. Les grandes lignes de cet avenant sont les mêmes que celles de la convention passée. Cependant, il n'est plus question de gel des moyens mais de plafonnement à 5 suppressions de postes par an ! Le rectorat va donc contractualiser avec les élus 15 suppressions de postes possibles sur 3 ans pour notre département ! Scandaleux ? Pour la FSU, oui, mais nous nous sommes sentis bien isolés sur cette position de refus de l'avenant. A entendre les élus, la DASEN, le Préfet et l'UNSA c'est mieux que si c'était pire... La FSU est la seule à s'être prononcée contre cet avenant lors du CDEN. Lorsque la droite supprime des postes c'est un scandale. Quand ce sont les socialistes qui font la même chose c'est « inespéré » (UNSA et AMF). La FSU a, une fois de plus, eu l'impression d'être le méchant contestataire archaïque aux yeux de ceux pour qui la suppression de postes de professeurs est un progrès. La FSU avait déjà acté, en bureau, qu'elle ne participerait pas aux travaux et réunions concernant cet avenant triennal. Nous allons laisser les réformistes faire le sale boulot. Nous continuerons de siéger en CTSD et CDEN, y défendrons nos arguments jusqu'au bout, mais, nous ne participerons pas à ce projet mortifère pour l'école cantalienne. Nous laisserons les « oui-oui » s'extasier seuls de leur riche collaboration. Quand l'UNSA invite le CDEN à s'emparer au plus vite de cet avenant sous prétexte de menaces politiques futures (Juppé, Sarkozy, Le Pen ?) nous pensons tout le contraire. Pour nous, c'est justement l'affaiblissement des politiques publiques et du service public qui fait le lit des extrêmes. En disant « non », nous ne considérons pas être les responsables des lendemains difficiles qui nous attendent, bien au contraire.

### Déclaration de la FSU

### Déclaration de la CGT

### Bilan de rentrée de la DASEN

- Le nombre d'élèves est moins important que prévu dans le primaire, mais pas encore dans le secondaire. Cette baisse des effectifs atteindra le collège dès l'an prochain.
- Ville d'Aurillac : il y a eu un renforcement de la mixité sociale. L'ensemble des élèves a été accueilli dans les écoles réorganisées. La DASEN assure qu'il n'y a pas eu de départ de familles vers les écoles privées... Les écoles de la ville ont aujourd'hui une moyenne de 20 à 23 élèves par classe : pas de conditions défavorables sur cette restructuration.
- A la rentrée de septembre, un dispositif « Passerelle » a été créé : il s'agit d'un partenariat entre la ville d'Aurillac, l'Education Nationale et la CAF. La DASEN annonce qu'un second dispositif « Passerelle » sera créé à la rentrée de novembre.

## **Bilan de la convention rurale par la DASEN**

### **1. Carte évolutive des 29 bassins scolaires**

- Le découpage en bassins scolaires est un bénéfice car cela permet d'approprier la réponse, sans dire qu'il faut concentrer les écoles dans les bourgs → cohérence territoriale et pertinence pédagogique sont les maîtres mots.
- L'approche pluriannuelle a été, et sera de mise dans les mesures de carte scolaire.

### **2. Charte de qualité d'accueil dans les écoles**

- Le guide sera envoyé dans les écoles au retour des vacances d'automne.

### **3. Scolarisation des tout-petits**

- Il y a une grande dispersion des tout-petits : pas de classes dédiées dans notre département car les effectifs ne sont pas suffisants.
- Le guide servira à approprier la réponse scolaire à ces tout jeunes enfants, afin de les faire « tomber en amour » avec l'école.

➔ Nous sommes dans des conditions favorables pour mener la réflexion dans les années à venir (entendons, la réflexion sur la carte scolaire) : « il n'y a pas de réponse immédiate à côté de chaque maison ».

- L'ensemble des RPI a été réinterrogé au cours des 3 ans de la Convention : il y a eu redéploiement, nouvelle vie, mais surtout les meilleures conditions possibles pour les élèves.
- Un travail sur les écoles de 1 à 3 classes (75% de nos écoles) a été entamé : une réflexion est à conduire pour être au plus près des besoins des élèves, et ramener le pourcentage d'écoles de 1 à 3 classes au niveau académique (55%).
- Le taux de scolarisation des tout-petits a augmenté : il faut que cela soit durable.
- L'outil numérique doit faire partie intégrante du paysage quotidien de nos écoles.

## **UNSA**

La neutralisation des emplois a contribué à la sérénité dans les débats.

3 ans de répit, c'était inespéré.

La Convention, ça ne doit pas être de l'immobilisme.

Les territoires doivent assurer leur avenir scolaire.

Il faut profiter de l'avenant pour renforcer et protéger l'idée du « plus de maîtres que de classes » qui pourrait être balayée par une annulation ou un dé-tricotage de la circulaire actuelle.

## **PREFET**

Remercie l'objectivité de l'UNSA. Mr le Préfet fait remarquer qu'il faut une cohérence dans l'aménagement du territoire. Après les bassins scolaires, il faudra poursuivre le travail avec les collèges.

Il souhaiterait que l'avenant à la Convention rurale soit signé rapidement, par lui-même...

## **M.MONTIN (AMF)**

- Tire le bilan : avant, il y avait des protestations contre les fermetures de postes et des réclamations pour une prise en compte de la spécificité de notre département.

- La meilleure école possible pour nos enfants, c'est celle adaptée à nos territoires. Les bassins scolaires répondent à des critères permettant de réfléchir à l'école la mieux adaptée pour les élèves de ce bassin.

- L'Etat a rempli son rôle : maintenir les moyens sur 3 ans. Cela a contribué à la sérénité de tous.

L'avenant était inespéré pour le département. Tous les problèmes ne sont pas résolus, mais des pistes sont tracées.

Les territoires doivent s'emparer de la problématique.

Vu l'évolution démographique, on nous annonce – 5 postes maxi : il y a quelques années, « ça nous aurait largement donné satisfaction ».

## **DDEN**

Même tonnerre de satisfaction.

## **DASEN**

- PEDT : 97% du département couvert. Travail sur la qualité qui est offerte.
- Dans l'avenant à la Convention, les 2 ans seront comptabilisés.

## **FSU**

Question sur ce que sera une « école de territoire ». La DASEN, dans un premier temps, répond que c'est plus ou moins le même type d'école qu'un RPI. Où serait donc l'intérêt ? RPI serait un vocable daté ... Poussant un peu, nous finissons par avoir une réponse plus complète. Une réflexion sera à conduire pour savoir quel type d'école sera le plus approprié selon l'endroit : une école type RPI (plusieurs sites / plusieurs directeurs) ou une école avec une seule direction et plusieurs sites. Quels seront les critères ?

La FSU indique qu'elle est opposée à cet avenant. Depuis sa création, la FSU revendique plus de moyens pour l'école et le service public, elle ne va pas applaudir des suppressions de postes.

## **Conseil départemental**

Certains collèges ont trop d'élèves. Le CD15 a fait le choix de consolider les 22 collèges publics. Il y aura donc 1 collège par secteur (hors Aurillac). Plus de communes en double ou triple sectorisation (sauf quelques exceptions). Les collèges à 8 divisions seront consolidés, la liaison CM2-6<sup>ème</sup> respectée. Le critère de mixité sociale est prépondérant.

## **FSU**

Il y a un risque d'affaiblir un peu plus les petits collèges en voulant renforcer les collèges « moyens » par une modification de la sectorisation.

## **UNSA**

Les principaux de collèges sont à la limite de la consternation.

Perspectives en termes de mixité sociale et d'effectifs ?

## **Conseil départemental**

Dotations de fonctionnement : pas de modification dans les critères, pas de baisse de l'enveloppe.

Vote : pour à l'unanimité.

## **IA**

Ajout des DDEN.

Vote : pour à l'unanimité.

## **IA**

2<sup>nd</sup> degré

- Loi de refondation n'a pas changé le fait qu'à la fin du collège, on valide le LPC, le LSU.
- La rentrée 2016 avait été préparée de longue date en terme de réforme : accompagnement, rencontres avec les enseignants pour la mise en œuvre de la réforme du collège.
- Mise en œuvre des conseils école-collège (nouveau cycle 3), des nouveaux enseignements (EPI), de l'accompagnement personnalisé (AP)
- Légère hausse des effectifs dans les collèges
- Quelques difficultés : postes non pourvus à la rentrée. Des TZR et des contractuels pallient ces manques, mais tous ne sont pas comblés.
- LSU : les familles auront un temps d'information au cours de la 2<sup>ème</sup> période. Les enseignants sont formés actuellement ( ??? ).
- Taux de réussite aux examens (Brevet et Bac) supérieurs aux moyennes académiques et nationales : travailler sur la fluidité des parcours pour assurer la réussite, et conforter davantage ces résultats.
- Ecole de la bienveillance → il faut, dès le plus jeune âge, donner aux élèves confiance en eux, quelque soient leurs performances. Le LSU a vocation à montrer les progrès, et cette dimension de la confiance en soi est capitale.

## **FSU**

- Plutôt qu'un tableau des dotations horaires la FSU souhaiterait connaître le nombre d'enseignants.
- Précarisation des AED, CUI.

- Manque d'enseignants : par ex, à Mauriac, pas d'enseignant de SVT ; l'enseignant de maths est arrivé au bout de 3 semaines. Ces personnels, parfois contractuels, arrivent et veulent bien faire, mais c'est très compliqué.
- LSU : très compliqué à mettre en œuvre pour les enseignants, très chronophage, et illisible pour les parents.
- AESH CDIés ? c'est en attente au Ministère.

#### **DASEN**

La DASEN rejoint la FSU concernant les contractuels et les CUI. On ne peut pas les laisser être épaulés seulement par les équipes pédagogiques des établissements dans lesquels ils arrivent. Le département a eu recours à un nombre plus important de contractuels.

#### **DDEN**

Crise énorme du système éducatif. Problème des contractuels.

#### **FCPE**

Problème des contractuels qui dure depuis trop longtemps.

*Vos délégués FSU en CDEN  
Julien BARBET, Emeric BURNOUF, Stéphanie LAVERGNE, Lionel MAURY et Christian NELLY*

*F.S.U.*